



Traité Ketouvat

Michna 2 - Chapitre 1

בְּתוּלָה, כְּתִבָּתָה מֵאֲתִים. וְאֶלְמָנָה, מָנָה. בְּתוּלָה אֶלְמָנָה, גְּרוּשָׁה,
וְחִלּוּצָה, מִן הָאֲרוּסִין, כְּתִבָּתָן מֵאֲתִים, וְיֵשׁ לָהֶן טַעֲנַת בְּתוּלִים.
הַגְּיוּרָת, וְהַשְּׁבִיָּה, וְהַשְּׁפָחָה שֶׁנִּפְדּוּ וְשֶׁנִּתְּגִירוּ, וְשֶׁנִּשְׁתַּחֲרָרוּ,
כְּחוֹתוֹת מִבְּנוֹת שְׁלֹשׁ שָׁנִים וְיוֹם אֶחָד, כְּתִבָּתָן מֵאֲתִים, וְיֵשׁ לָהֶן
טַעֲנַת בְּתוּלִים:

Quand on épouse une vierge, on lui assure un douaire de 200 zouz ; si on épouse une veuve on lui assure seulement un Mané (100 zouz, pour le cas de mort ou de divorce). Même somme de 200 est due pour épouser une veuve vierge, ou une répudiée d'un simple fiancé, ou celle qui a seulement déchaussé son beau-frère avec justification de la virginité. Il en est de même pour une convertie ou une prisonnière, ou une esclave, qui a été rachetée, ou convertie, ou libérée avant l'âge de trois ans et un jour.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions